VILLE DE MARSEILLE
www.marseille.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

# DOSSIER DE PRESSE

## La Castellane : un protocole pour lancer un projet et amorcer un débat avec les habitants

**Jeudi 15 janvier 2015**
**11h : Point Presse**
**11h15 : Signature du protocole de préfiguration**
**Hôtel de Ville de Marseille**

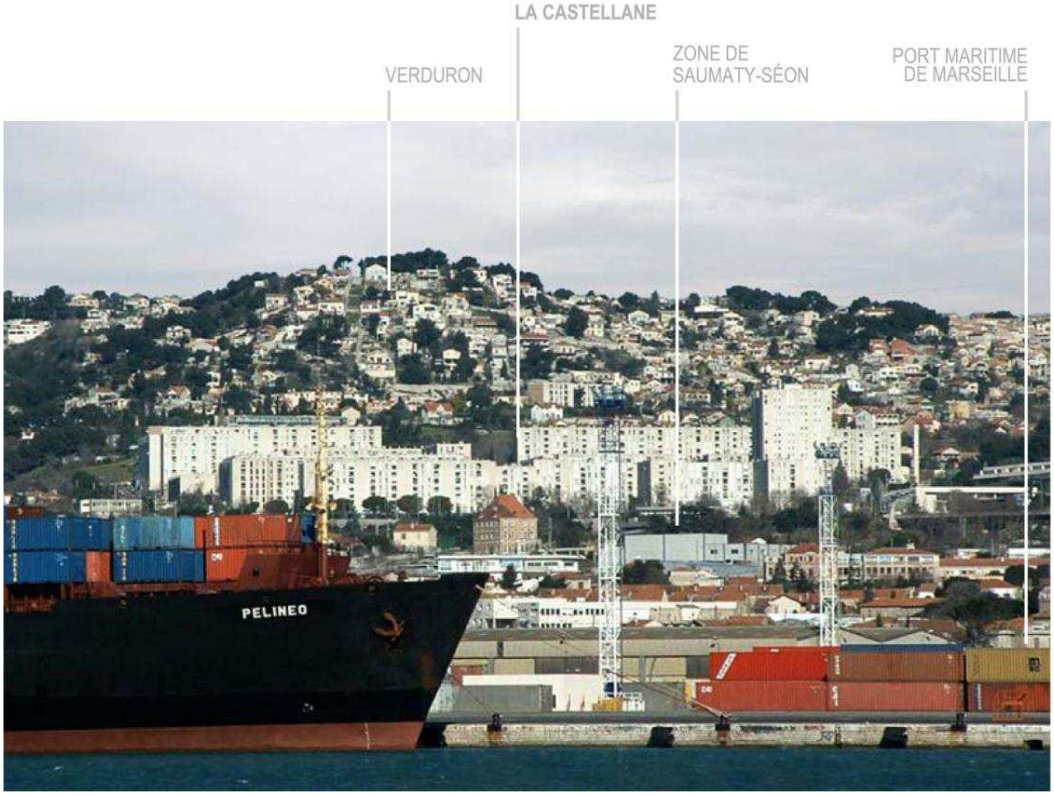


Marseille Rénovation Urbaine

**CONTACTS PRESSE**
Ludivine Perrin – Marseille Rénovation urbaine
lperrin-externe@mairie-marseille.fr
04 91 14 56 80 / 07 50 44 94 14

**Fort du premier bilan des 14 projets de renouvellement urbain de Marseille, le projet pour la Castellane amorce la transition vers le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, tel qu'il a été annoncé par le Ministre Patrick Kanner le 16 décembre 2014.**

**Les nouveaux projets élargissent l'approche, avec quatre convictions :**

- **accroître la synergie entre les actions pour la cohésion sociale et celles qui interviennent sur le bâti**
- **impliquer tous les acteurs publics et privés, et associer les habitants à la conception des projets**
- **favoriser l'emploi et le développement économique**
- **élargir le territoire des projets, pour qu'ils s'inscrivent dans la cohérence des Politiques Publiques, à l'échelle de la Métropole.**

**Le 15 janvier 2015, le protocole de préfiguration pour la Castellane sera signé par :**

- **L'Etat**
- **L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine**
- **La Ville de Marseille**
- **La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole**
- **Erilia**
- **La SNHM**
- **La Phocéenne d'Habitation**
- **Logirem**
- **La CAF 13**
- **Le GIP Marseille Rénovation Urbaine**
- **Le GIP Politique de la Ville**
- **La Caisse des Dépôts et Consignations.**

# Une première réunion d'information générale autour du projet social et urbain avec les représentants d'habitants en février 2015

Cette réunion poursuivra plusieurs objectifs :

- officialiser la décision prise par l'ensemble des partenaires publics **d'engager le projet de renouvellement urbain et d'accompagnement social de la Castellane**
- s'inscrire d'emblée dans un **processus de long terme**
- exprimer l'ambition du **projet social et spatial** pour le territoire

Elle annoncera les **modalités de travail** concernant les sujets de discussion qui seront présentés et mis en débat :

- sécurité
- démolitions et relogements
- aménagement du jardin municipal de la Jougarelle
- aménagement de la place de la Tartanne
- école Saint-André-Castellane

# Le renouvellement urbain à la Castellane, l’indispensable changement d’échelle

## Diagnostic

- Une forteresse de 1200 logements sociaux en labyrinthe, asphyxiée par le trafic de stupéfiants, enclavée et mal desservie, et souffrant d’un manque d’attractivité : le projet de renouvellement urbain de la Castellane porte l'ambition de rétablir les conditions de sécurité sur ce site , et de mieux le connecter à la ville, pour redonner des chances aux habitants.
- Un projet urbain intégré pour relier toutes les échelles territoriales, et bénéficier des dynamiques urbaines et économiques que recèle le quartier, et de la situation géographique centrale à l’échelle de la métropole.
- La Castellane, inaugurée en 1971, profite insuffisamment aujourd’hui des dynamiques à l’oeuvre dans le secteur Saint- Antoine - Saint-André, et à travers les pôles de développement économique existants (la zone Franche urbaine, le centre commercial Grand Littoral, le Grand Port Maritime de Marseille, etc.) ou en projet (Tivoli).

# Enjeux et objectifs du projet

- Développer un projet urbain et social pour enrayer la précarisation des habitants, l’isolement du site et les processus de spécialisation. Il s’agit aussi de contrarier la prise en main du territoire par les réseaux liés au trafic de stupéfiants. Des mesures renouvelées seront déployées dans le champ de la prévention et de la sécurisation, la réussite scolaire, les activités sportives et l’insertion professionnelle, les politiques de peuplement et la gestion locative.
- Faire émerger une centralité de niveau métropolitain, ambition portée par les documents d’urbanisme
- créer une trame d’espace public pour ouvrir à tous la possible traversée de la cité
- favoriser un dialogue social pour débattre du projet avec les habitants.

# Une première étape significative et objet du protocole

- Une première phase d’accompagnement social en privilégiant les dispositifs de médiation, de suivi scolaire, d’accès aux sports et d’activités sociales partagées, et la relance d’action pour une gestion urbaine de proximité en lien avec les actions de sécurité publique,
- la réalisation, dans le cadre de chantiers participatifs, d’aménagements collectifs provisoires ou définitifs, permettant de récréer une dynamique sociale,

- la réalisation d'un axe public Est-Ouest. Elle suppose la démolition du bâtiment G (12 logements) et du parking en ouvrage de la Tartane, puis, dans un second temps, de la tour K (91 logements), et la relocalisation du centre social, en y adjoignant une crèche.

Le protocole de préfiguration définit les modalités du dialogue avec les habitants. Il précise l'organisation des études : une étude sociale, confiée à In Citta / L'Adéus / Menighetti, et une étude urbaine confiée à Jornet Llop Pastor / Alexandre Chapuis / JM Guénod.

**Calendrier**

- Premiers travaux en 2015

# Financement

- Une première étape évaluée à 6,1 M€, financée par les bailleurs (2,3 M€,), la Ville de Marseille (0,8 M€,), MPM (0,8 M€,) et l'ANRU à hauteur de 2,2 M€.
- Un projet global dans le cadre du Nouveau programme de Renouvellement Urbain est en cours d'élaboration, dont le montant sera précisé

## Qui fait quoi ?

- Les **décideurs politiques** : l'État, la Ville et l'Anru ont impulsé le projet, aux côtés des bailleurs.
- Les **responsables techniques** : le pilotage du projet urbain et social est assuré conjointement par le GIP Politique de la ville et le GIP Marseille rénovation urbaine.
- Les **concepteurs** :
    - Maîtrise d'oeuvre urbaine : Jornet Llop Pastor / JM Guénod / Alexandre Chapuis.
    - Architecte conseil des bailleurs : JM Battesti.
    - Ingénierie sociale : In Citta / L'Adéus / Menighetti.